



DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE VALENCIENNES

**SERVICE**  
**Finances**

**DELIBERATION**  
**2023/ n°84**

**Nombre de Conseillers : 33**  
**En exercice : 33**  
**Présents : 23**  
**Votants : 31**

DATE D'AFFICHAGE  
1<sup>er</sup> décembre 2023

DATE DE CONVOCATION  
29 novembre 2023

**OBJET:**

**Dissolution du budget  
annexe régie funéraire**

Le Maire  
Certifie sous sa responsabilité le  
caractère exécutoire de cet acte  
- Informe que la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours pour  
excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif de Lille dans un délai de  
deux mois à compter des formalités  
de publication et de transmission en  
sous-préfecture.  
Le tribunal administratif peut être  
accès par l'application informatique  
( « Télérecours citoyens » accessible par  
le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

14/12/2023

ID : 059-215901125-20231207-D84\_2023-DE

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept décembre à 18 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Delannoy sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**PRÉSIDENCE de :** Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

**Étaient présents :** Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme DUPUIS Michèle, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, Mme. BELABDLI Angélique, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, Mme LEROY Véronique, M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques, M. MUSY Frédéric

**Conseillers ayant donné procuration :**

Mme GILBERT Stéphanie procuration M. LEMAIRE Pascal  
M. DRUESNE Patrick procuration M. RICHEZ Régis  
Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle  
M. BIGAILLON Laurent procuration M. BROGNIET Patrick  
Mme PAGLIA Sylvia procuration M. WALCZAK Sylvain  
M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane procuration Mme LUDOVISI Brigitte  
Mme CANIAU Nathalie procuration M. DECROIX Patrick  
M. JEZEK Christophe procuration Mme DUHAMEL Sylvia

**Absents excusés :** M. BECOURT Julien

**Absents :** Mme DYTRYCH Anne

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 83 en date du 8 décembre 2020, autorisant la création d'un budget annexe régie funéraire,

Considérant que ce budget annexe a été créé afin de répondre aux normes comptables des SPIC (services publics industriels et commerciaux),

Considérant le souhait de la municipalité de ne plus dispenser ce service concurrentiel d'installation de caveau au sein du cimetière communal,

Considérant l'avis de la commission concernée en date du 28 novembre 2023,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la dissolution du budget annexe régie funéraire à l'issue de la clôture de l'exercice 2023.
- d'intégrer le résultat du budget annexe régie funéraire, qui sera constaté lors du vote du compte administratif 2023, au budget principal de la Ville.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



M. DUHAMEL.

Signée le 13/12/2023  
Transmis en préfecture 13/12/2023  
Publié sur le site le 14/12/2023

Pour le Maire empêché,  
L'Adjoint délégué